



Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine

Siège de la Commission : 13 rue Ballu 75009 PARIS

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 13 juin 2016 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **GRENOBLE** (38) à :

Marion ALBORGHETTI [avec les félicitations du jury]
Marie-Pierre DEGANO épouse CIPRIANI [avec les félicitations du jury]
Marie DOYON
Marine FANFELLE [avec les félicitations du jury]
Cassandra FRAU [avec les félicitations du jury]
Cassandra GODART-ROTA
Elodie GOMBERT
Mariana GONCALVES
Mélody JAY [avec les félicitations du jury]
Tiffany LOUBEYRE
Jessy LOUISON
Nathalie NETO [avec les félicitations du jury]
Mai-Linh NEUVILLE
Lucie NIQUILLE
Fabienne RANNOU
Ines SIMONI
Nathalie TROCHAIN épouse JOBBÉE-DUVAL [avec les félicitations du jury]

Fait à Paris, le 13 juin 2016,
le président de jury,

Jean-Marie FONTENEAU